

# Etudes paysagères dans le cadre du renouvellement des Autorisations d'Occupations temporaires du domaine public maritime des zones de mouillage sur la vallée de la Rance et la côte d'Emeraude : diagnostics et recommandations



Date de publication de l'offre  
08/04 - 15/05/2026

Type d'emploi

Stage

Catégorie de métier

Paysage - urbanisme - architecture

Nom de l'organisme

Syndicat mixte du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude

Mission

Le Parc a pour missions principales :

- Protéger et gérer le patrimoine naturel, paysager et culturel du territoire.
- Contribuer à l'aménagement du territoire en accompagnant les collectivités vers des pratiques durables.
- Participer au développement économique, social et culturel, en valorisant les ressources locales.
- Assurer l'accueil, l'information, l'éducation et la sensibilisation des habitants et des visiteurs à l'environnement et au patrimoine.
- Expérimenter et innover, en menant des actions exemplaires et en diffusant des bonnes pratiques en matière de développement durable.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Charte, le syndicat mixte du Parc naturel régional accompagne les collectivités de la vallée de la Rance et de la côte d'Émeraude dans le renouvellement des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime (Saint-Lunaire, Lancieux, Pleudihen-sur-Rance...).

Dans ce contexte, le syndicat du Parc naturel régional souhaite accueillir un·e stagiaire de niveau Master 1 ou Master 2 afin de contribuer à l'étude de ces secteurs. Le stage consistera notamment à réaliser des analyses paysagères pour identifier les enjeux d'intégration des zones de mouillage dans leur environnement, et à formuler des recommandations adaptées.

## Objectifs du stage

1. Réaliser des études paysagères sur les 28 zones de mouillage identifiées ;
2. Elaborer des recommandations d'intégration paysagères des zones de mouillage et de mise en valeur des abords de chaque site (accès, stationnements, mobiliers urbains...).

## Méthodologie et collaborations

Le -La- stagiaire sera placé.e sous la responsabilité du chargé de missions Paysage et Aménagement. Il supposera également des échanges réguliers avec l'équipe technique du syndicat mixte et ses partenaires institutionnels (Services de l'Etat, collectivités...).

Profil

- Étudiant·e en **Master 1 ou Master 2** : urbanisme, aménagement, paysage, environnement ou équivalent ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et aisance rédactionnelle ;
- Maîtrise des outils SIG/cartographie (QGIS ou équivalent) et de PAO (Suite Adobe).

Informations complémentaires

### **Conditions du stage**

- Durée : 2 mois minimum. Démarrage dès que possible.
- Lieu : à Dinan (Léhon - Côtes d'Armor) dans les locaux du Syndicat mixte du Parc;
- Gratification selon la réglementation ;
- Déplacements sur le territoire du Parc - Permis B indispensable - voitures de service partagées

Coordonnées pour postuler

Les candidatures sont à adresser dès que possible à Monsieur WOJCIK Benoit, Chargé de mission Paysage et aménagement, par voie numérique, à l'adresse suivante : [contact@pnr-rance-emeraude.bzh](mailto:contact@pnr-rance-emeraude.bzh)

Objet : Candidature – Stage Paysage AOT / Zones de mouillage – PNR VRCE

Votre candidature contenant :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Si possible votre portfolio ou références de projet